

Cazaubon : Grève à la cave coopérative



Cazaubon : Grève à la cave coopérative

Lundi 13 juin, toute la journée, tous les employés de la cave coopérative de Cazaubon appartenant au groupe Vivadour, se sont mis en grève, dès le matin, et ont organisé un piquet de grève pour témoigner de leur solidarité, vis-à-vis de leur collègue, qui, samedi matin a été informée de son licenciement. Sur le site, lundi, l'établissement est resté totalement fermé et sans aucune activité.

La démarche des grévistes cazaubonnais, a reçu un bon accueil et un soutien des employés du site de Vic-Fezensac. Ce licenciement, créa immédiatement chez les salariés une grande surprise, une incompréhension et un élan de solidarité: « Nous avons appris la mise à pied de la responsable du site de Cazaubon, qui est également responsable du site de Vic-Fezensac, nommée à ce dernier poste en janvier 2016. »

Le personnel gréviste estime que cette personne est victime d'une injustice : « Même si elle avait commis une faute professionnelle, après dix ans dans l'entreprise, la direction aurait pu au moins ne lui mettre qu'un avertissement. Cette personne œnologue, très compétente est tout de même une cheville maîtresse du fonctionnement du site, depuis la réception des vignes jusqu'à la distribution des vins. Toute l'équipe a toujours été très soudée et complémentaire. Cette décision est préjudiciable au site, ainsi qu'à la bonne entente de notre équipe. »

Les grévistes sont inquiets pour l'avenir des adhérents, notamment dans l'organisation de la filière viticole : « Cette décisions déstabilise l'équipe et le site à deux mois des vendanges. Ils reprochent à la direction un manque d'information et souhaitent rencontrer les membres de la commission viticole ainsi que les administrateurs de Vivadour : « La personne licenciée n'a jamais eu de reproche antérieur, ni d'avertissement. »